

Les équipes de broyage de branchages à domicile reprennent du service dans l'agglomération avant l'arrivée du printemps. Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour bénéficier de ce service gratuit qui s'inscrit dans une démarche écologique et solidaire.

Entièrement gratuit pour les particuliers, le service de broyage est disponible pour des volumes de branchages compris entre 2m³ et 25m³. Les habitants de Thonon Agglomération peuvent s'inscrire dès à présent sur le site www.thononagglo.fr pour bénéficier de cette prestation à domicile (rubrique "Mes déchets j'y veille").